



Annexe 8 : GUIDE d'élaboration du concept spécialisé

À L'INTENTION DES ORGANISATIONS FAÏTIÈRES

EXPLOITATION AU SENS DE L'ART. 74 LAI

Établir le concept spécialisé / partie intégrante du contrat 2020-2023

- 1 Introduction
- 2 Exploitation au sens de l'art. 74 LAI
- 3 Déroulement jusqu'à l'achèvement du concept spécialisé
- 4 Concept spécialisé -- partie: Descriptif des prestations
- 5 Concept spécialisé – partie : Volume prévu des prestations et budget
- 6 Déroulement jusqu'à la conclusion du contrat

1 INTRODUCTION

Dans le cadre du projet Art. 74 LAI 2020-2023, les prestations spécifiques aux personnes et les prestations ayant pour objet de soutenir et de promouvoir la réadaptation des handicapés (PROSPREH) ont été redéfinies pour la période contractuelle 2020-2023 en particulier face aux nouvelles approches prévues en matière de conseil (par ex. conseil par des personnes ayant une expérience personnelle (entre pairs). Vous trouverez l'aperçu des prestations dans l'annexe de la CSOAPH.

Ces instructions fournissent de manière générale des informations sur la façon d'utiliser les concepts spécialisés (annexe) en tant que partie intégrante du contrat 2020-2023 pour les différentes organisations faïtières.

2 EXPLOITATION AU SENS DE L'ART. 74 LAI

L'exploitation Art. 74 LAI présente tous les coûts et produits issus de l'exploitation Art. 74 LAI. Sous « exploitation art. 74 LAI » sont comprises toutes les activités en relation avec les prestations décomptées dans la SPC selon la CSOAPH (pour les personnes ayant la qualité d'ayant droit [AI/AVS] ou non) ainsi que l'ensemble des charges et des produits associés.

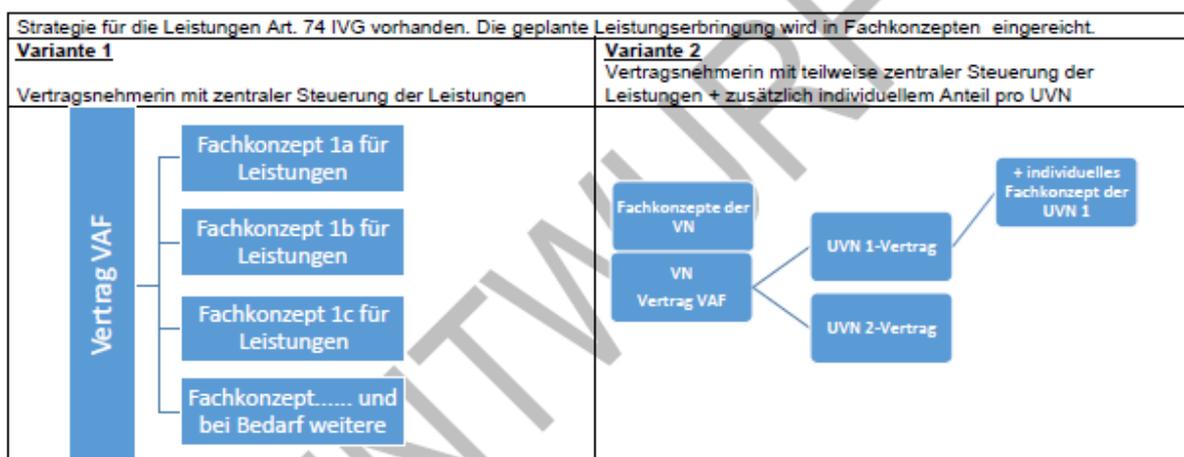
L'aperçu des prestations et le modèle de concept spécialisé seront valables à partir de la période contractuelle 2020-2023 pour les offres destinées au groupe cible de l'art. 74 LAI.

Avec le modèle du concept spécialisé, les organisations faïtières (OF) présentent leurs offres pour les différentes prestations tant en termes de contenu que de financement au sens de l'art. 74 LAI. Parmi ces dernières figurent des conseils, de l'accompagnement à domicile, de mise en relation avec des services d'aide, des médias, des cours, des lieux d'accueil et du PROSPREH.

3 DÉROULEMENT JUSQU'À L'ACHÈVEMENT DU CONCEPT SPÉCIALISÉ

ENTWURF Übersicht über das Einreichen der Fachkonzepte

Im Gesuch für einen Vertrag VAF 2020 – 2023 werden die Leistungen mit ihren kundenorientierten Wirkungen in Fachkonzepten verfasst.



Kundenorientierung

Ziele und Teilziele der Leistungen sind mit den Bedürfnissen und Erwartungen der entsprechenden Klientengruppe verknüpft.

L'organisation faitière planifie les prestations avec ses sous-traitants et établit le nombre de concepts spécialisés nécessaire. Ce dernier dépend l'objectif de la prestation respective, de la structure des coûts et du niveau de détail de l'aperçu. Dans la mesure du possible, les offres doivent être regroupées de manière adéquate. Si l'établissement du concept spécialisé pose des difficultés, les OF sont priées de prendre rapidement contact avec l'OFAS.

Exemples

- Conseils aux personnes en situation de handicap et à leurs proches :

Conseil social avec tenue d'un dossier et bref conseil social : concept spécialisé consolidé

Conseil par des personnes avec expérience personnelle du handicap (pairs) / conseil et acquisition de compétences pour faire face aux nécessités de la vie quotidienne : un concept spécialisé pour chaque d'entre eux. Ces deux différents objectifs SMART doivent être clairement visibles.

Mise en relation avec des services d'aide : un concept spécialisé

Accompagnement à domicile : un concept spécialisé

Conseil en matière de construction (bref conseil ou conseil avec la tenue d'un dossier) : un concept spécialisé

Conseil juridique (bref conseil ou conseil avec la tenue d'un dossier) : un concept spécialisé

- Médias / publications pour le groupe cible : un concept spécialisé

- Cours

Pour le cours du type « Aide à l'entraide (autonomie) », les cours doivent être résumés dans un concept spécialisé pour chaque objectif SMART ;

Pour le cours du type « Contacts sociaux - loisirs et sport », les cours doivent être résumés dans un concept spécialisé pour chaque objectif SMART

Concepts spécialisés possibles pour des cas particuliers (exemples)

Cours hebdomadaires destinés aux jeunes et aux jeunes adultes durant les vacances, (groupe cible clairement identifié, la structure des coûts diffère de celle d'un cours de vacances hebdomadaire pour adultes, de par les frais de camp et du bénévolat)

Cours hebdomadaires destinés aux adultes durant les vacances ;

Cours loisirs mensuels pour les enfants et les jeunes

Cours loisirs hebdomadaires pour les enfants et les jeunes

Rencontres ponctuelles pour les enfants et les jeunes

- Lieux d'accueil pour les personnes en situation de handicap et leurs proches

- PROSPREH non destinées à un groupe spécifique : un concept spécialisé pour

Tâches générales d'information et de relations publiques

Travail de fond ayant un objet spécifique / Projets relevant de l'art. 74 LAI

Encouragement de l'entraide

4 CONCEPT SPÉCIALISÉ : PARTIE : DESCRIPTIF DES PRESTATIONS

Le descriptif des prestations est effectué conformément aux ch. 3 et annexe 1, CSOAPH. Pour les détails d'une prestation dans le concept spécialisé respectif, son signalement actuel peut être consulté sur internet (mettre les liens) ou être annexé sous forme de publication papier.

5 CONCEPT SPÉCIALISÉ : PARTIE : VOLUME PRÉVU DES PRESTATIONS ET BUDGET

Le modèle ci-dessous peut être téléchargé du site internet de l'OFAS

MUSTER-VORLAGE zur Berechnung/Vorbereitung Vertragsperiode 2020-23 der Fachkonzepte

VN...(Org.)

=> bitte nur die grünen Felder beschriften

Leistung: Sozialberatung

Vorbereitung des Fachkonzepts, Teil geplanter Leistungsumfang (in Stunden)

>> Basis: konsolidierte Leistungsstatistik der Vertragsjahre 2015-2017

Effektive Leistungen		2015	2016	2017	2015-2017 Total	2015-2017 im Durchschnitt	Planung für 2020-23; p.a.	Bemerkung der Dachorganisation (DO)
In Stunden	Stunden	9'000	8'000	10'000	27'000	9'000	9'000	
% Schätzung der leistungsbezogenen Grundlagenarbeit (Anteil aus bisheriger Kompensationsgruppe C/ Themenspez. Grundlagenarbeit)	Stunden	900	800	1'000	2'700	900	1'000	
Total	Stunden	9'900	8'800	11'000	29'700	9'900	10'000	

Vorbereitung des Fachkonzepts, Teil geplante Vollkosten/Erträge

>> Basis: konsolidierte Kostenrechnung der Vertragsjahre 2015-17

Effektive Vollkosten		2015	2016	2017	2015-2017 Total	2015-2017 im Durchschnitt	Planung für 2020-23; p.a.	Bemerkung der Dachorganisation (DO)
Personalkosten	CHF	600'000	650'000	700'000	1'950'000	650'000	650'000	
Sachkosten und Umlagen Führung/Verwaltung/Organe/Mittel beschaffung	CHF	400'000	450'000	500'000	1'350'000	450'000	450'000	
Total Kosten pro Jahr	CHF	1'000'000	1'100'000	1'200'000	3'300'000	1'100'000	1'100'000	

Effektive Erträge ^a (Details in Liste unten ankreuzen)		2015	2016	2017	2015-2017 Total	2015-2017 im Durchschnitt	Planung für 2020-23; p.a.	Bemerkung der DO Details zu Erträgen
Erträge ohne Finanzhilfe BSV	CHF	670'000	750'000	950'000	2'370'000	790'000	800'000	
Unter-/Überdeckungen		-30'000	-50'000	50'000	-30'000	-10'000	0	
Finanzhilfe BSV	CHF	300'000	300'000	300'000	900'000	300'000	300'000	
Total Erträge pro Jahr	CHF	970'000	1'050'000	1'250'000	3'270'000	1'090'000	1'100'000	

Details zu Erträgen ohne Finanzhilfe BSV	bitte ankreuzen			
Leistungserträge von Teilnehmenden		X	X	X
Spenden		X	X	X
Drittleistungen von weiteren Finanzgebern (Bund, Kantone, Gemeinden, Versicherungen etc.)		X	X	X
Organisationskapital				
andere Erträge - bitte aufführen:				

Planification du volume de prestations pour chaque concept spécialisé

L'organisation faitière planifie le volume des prestations sur la base des chiffres figurant dans son reporting, extraits de la statistique des prestations consolidée des années 2015/2016/2017, et sur la base de la nouvelle planification. Si les prestations fournies jusqu'à présent sont désormais réparties sur plusieurs concepts spécialisés, les prestations cumulées doivent correspondre aux charges et aux produits des prestations individuelles fournies jusqu'à présent.

En ce qui concerne les cours, il est également nécessaire d'indiquer séparément dans chaque concept spécialisé, les cours journaliers, les cours semestriels ou annuels et les cours en bloc.

